

# Le projet de nouvel atlas herpétologique pour la Wallonie et Bruxelles

Les reptiles et les batraciens constituent un groupe faunique très vulnérable, en particulier face aux prélèvements et aux modifications environnementales. À tel point que la majorité des espèces présentes en Wallonie voient leur situation se dégrader. Les espèces spécialisées, dont plusieurs sont en limite d'aire, ont particulièrement vu leur aire se détériorer. C'est ainsi que le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et la Rainette verte (*Hyla arborea*) se trouvent maintenant en situation critique. Pire, il est à craindre que deux batraciens n'aient disparus : le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) et le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Il est donc urgent d'actualiser nos connaissances. Ce constat est à l'origine de la nouvelle enquête consacrée à leur répartition régionale.

## DE LA BANQUE D'INFORMATIONS À L'ATLAS

Depuis 1985, Raîgne (Groupe de travail herpétologique d'Aves) centralise les observations faites par de nombreux herpétologues francophones amateurs. Les informations ainsi récoltées proviennent essentiellement de Wallonie et de la Région bruxelloise (près de 10.000 données fin 1996). Au fil des années, il apparaissait de plus en plus nécessaire de dresser un bilan cartographique des données obtenues, tandis que germait l'idée d'un nouvel Atlas de répartition de l'herpétofaune en Wallonie et à Bruxelles qui constituerait en outre le pendant du récent Atlas de Flandre (Bauwens et Claus, 1996 - édition De Wielewael).

Le jeu de données rassemblé par Raîgne jusqu'en 1996 était important mais insuffisant eu égard aux objectifs de base d'un Atlas (description de la répartition des espèces au cours d'une période donnée, la plus courte et récente possible). Il s'avérait donc nécessaire de lancer une opération "complémentaire" qui vise à rassembler de nombreuses données existantes et à promouvoir de nouvelles investigations sur le terrain, d'ici l'an 2000.

Le meilleur moyen de lancer le projet était bien entendu de fournir l'état actuel de la banque de données de Raîgne, en l'accompagnant d'indications utiles en vue des prospections de terrain. L'"Atlas provisoire" publié à la mi-1997 présente ce bilan sous la forme d'un recueil de cartes commentées (Percsy et al., 1997). Ce document de travail



de 36 pages est disponible à la demande au Secrétariat de l'Atlas (c/o Aves-Raîgne, 36 rue de la Régence, 4000 Liège).

## LES OBJECTIFS DE L'ATLAS

Une série d'objectifs prioritaires ont été définis pour cet Atlas, notamment :

1. faire le point sur la répartition récente et la fréquence de toutes les espèces, en priorité celle des espèces vulnérables ou en danger ;
2. analyser l'évolution de leur présence, en particulier sous l'angle de l'occupation des différents types d'habitats ;
3. identifier la plus grande proportion possible des sites encore occupés par les espèces vulnérables ou en danger, les faire connaître aux gestionnaires de l'environnement et initier la mise en œuvre de mesures concrètes de protection.

Ce dernier objectif déborde déjà de la stricte réalisation de l'Atlas en suggérant les moyens d'assurer la pérennité de sites et l'établissement de plans de sauvegarde pour les espèces les plus menacées. En ce sens, l'Atlas ne se contentera pas d'être une recherche scientifique. Ainsi, sans attendre son terme, la coordination du projet mettra les informations recueillies au service de la Conservation de la nature.

La connaissance de la distribution et de l'abondance des espèces s'intègre donc bien dans le contexte des programmes wallon et bruxellois de suivi de l'état de l'Environnement et d'Inventaire de la Biodiversité. De ce fait, le projet a reçu l'appui des autorités régionales respectives et une collaboration étroite a pu être établie, en particulier avec la division Nature et Forêts de la Région wallonne.

## LES CHOIX DE BASE

### Un travail collectif

La réussite du projet dépendra bien sûr de l'ampleur de la collaboration car il reste plus

d'une région naturelle encore mal connue. C'est pourquoi il est fait appel à un très large éventail de collaborateurs. Pour ce groupe d'espèces, des informations utiles peuvent pratiquement être fournies par tout le monde, depuis le scientifique jusqu'au grand public, en passant par de nombreux naturalistes et par des praticiens de l'environnement, comme les agents de la Division Nature et Forêts ou les exploitants forestiers. La participation bienvenue de non spécialistes demandera toutefois une attention particulière au niveau de la validation de données d'espèces rares ainsi collectées.

## Aire couverte et tramage

Le projet d'Atlas couvre la Wallonie et la Région bruxelloise. Dans sa présentation cartographique, l'Atlas utilisera le même maillage que les cartographies du genre déjà réalisées en Belgique : un carroyage de 4 km de côté qui correspond à la subdivision des cartes I.G.N. au 1/50.000e en 5 x 8 carrés (5 lignes, 8 colonnes). Ce type de subdivision est aussi nommé "I.F.B.L." car il a d'abord été utilisé lors de l'établissement d'atlas botaniques par les collaborateurs de l'Institut Floristique Belgo-Luxembourgeois (I.F.B.L. en abrégé).

## La période concernée

Le projet prévoit de compiler les données allant de 1985 à l'an 2000, ce qui permettra une certaine comparaison avec la situation antérieure. Pour sa part, l'enquête de terrain, lancée depuis courant 1997, s'étendra sur les années 1997 à 2000. Dans une série de cas, la répartition sera essentiellement décrite par des données de la décennie en cours (par exemple le Lézard des souches).

## Les espèces

Notre faune contemporaine compte 22 espèces indigènes dont la présence a été clairement établie (voir ci-contre). Il n'est pas exclu d'établir la présence de l'une ou l'autre espèce supplémentaire, par exemple le Péloodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et la Grenouille des champs (*Rana arvalis*). Toutefois, la rareté des milieux potentiellement favorables en Moyenne et Haute Belgique rend de telles découvertes assez peu probables.

Par ailleurs, il est demandé de prêter attention aux espèces introduites et spécialement celles dont la multiplication pourrait poser un problème de conservation au niveau de la faune et de la flore indigènes : les Tortues de Floride, aussi appelées Tortues à oreillons rouges, (*Trachemys scripta*), les Grenouilles rieuses et de Perez (*Rana ridibunda* et *R. perezi*). Dans certaines régions, comme Bruxelles et le Brabant wallon, ces exotiques colonisent ou sont lâchés dans un nombre rapidement croissant de sites.



La Grenouille rousse  
(M. Bailly)

### COMMENT COLLABORER ?

Il est possible de participer de plusieurs manières :

- Communiquer des observations faites jusqu'à présent (1985-1998), en indiquant l'espèce, le nombre d'individus (si possible), la localisation la plus précise possible des sites d'observation (localité et lieu-dit, si possible coordonnées) et la date ou l'époque (voir l'année seulement).
- Être attentif ou prospecter librement différents sites et régions au cours des années 1998-2000, notamment avec l'aide de l'atlas provisoire, ... et bien entendu communiquer vos résultats.
- Si vous êtes particulièrement intéressé, il est possible de prendre en charge l'inventaire de l'herpétofaune d'un ou plusieurs carrés de 4 x 4 km constituant la maille de base de l'atlas (subdivisions de la planche I.G.N. au 1/50.000e en 5 lignes x 8 colonnes). Cet inventaire peut se répartir sur plus d'une année. Pour ce type de collaboration, il est nécessaire de prendre contact avec le Secrétariat de l'Atlas.
- Parler de l'enquête autour de vous et recueillir ainsi des données nouvelles (par exemple auprès d'exploitants forestiers).

Jean-Paul JACOB\*

\* Aves, c/o Maison liégeoise de l'Environnement,  
36 rue de la Régence,  
B - 4000 Liège.

### RENSEIGNEMENTS ET COLLABORATIONS

#### Secrétariat de l'Atlas,

c/o Aves-Rainne à la Maison Liégeoise de  
l'Environnement, 36 rue de la Régence, 4000 Liège, tél.  
04/2222025, fax 04/2221989, e-mail aves-coa@infonie.be.

#### Adresses privées des coordinateurs :

- Jean-Paul Jacob, 7 rue Janquart, 5081 Meux, tél.  
081/569169 ;
- Christiane Percsy, 12 Chemin du Bon air, 1380 Ohain, tél.  
02/6541844.

### LISTE DES REPTILES ET BATRACIENS INDIGÈNES DE WALLONIE ET DE BRUXELLES

#### AMPHIBIENS

15 espèces

Salamandre terrestre (S. tachetée)	<i>Salamandra salamandra</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>
Triton vulgaire	<i>Triturus vulgaris</i>
Alyte ou Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
Sonneur à pieds épais	<i>Bombina variegata</i>
Pélobate brun	<i>Pelobates fuscus</i>
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Crapaud calamite (C. des joncs)	<i>Bufo calamita</i>
Rainette verte (R. arboricole)	<i>Hyla arborea</i>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
Grenouille de Lessona (Petite grenouille verte)	<i>Rana lessonae</i>
Grenouille verte <i>sensu lato</i>	<i>Rana esculenta complex</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>

#### REPTILES

7 espèces

Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>
Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
Lézard des murailles	<i>Lacerta muralis</i>
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>
Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>

### Enseignement de la Province de Namur

# St Quentin

LES ECOLES PROVINCIALES  
D'AGRICULTURE DE CINEY

### Projet d'ouverture en Septembre 1998

#### Enseignement Secondaire

2<sup>e</sup> degré TQ :  
Gestion des Espaces verts (Horticulture)

#### Haute Ecole de la Province de Namur :

Enseignement Supérieur : **Graduat**  
4<sup>e</sup> année de spécialisation en  
**Gestion environnementale**